



La P'tite Gazette

LETTRE D'INFORMATION DU PÔLE VIE SCOLAIRE

OCTOBRE
2021



ÉDITO

Tous les parents sont naturellement curieux de savoir ce que leurs enfants ont fait à l'école, ce qu'ils ont mangé au restaurant scolaire ou à quelles animations ils ont participé. C'est avec l'envie d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations et de communiquer sur les actions organisées par la municipalité de Cordemais à destination des scolaires, que nous avons mis en place ce nouvel outil.

La lettre d'information du Pôle Vie Scolaire, joliment surnommée «La P'tite Gazette», sera envoyée aux familles à chaque période de vacances scolaires et reviendra sur les événements des deux mois ayant précédé les vacances. Ce tout premier numéro couvre donc les mois de septembre et octobre 2021. Vous y trouverez des informations concernant les repas servis au restaurant scolaire, les animations organisées sur le temps de pause méridien ou encore les projets réalisés en lien avec les services communaux.

Je vous souhaite, de la part de tous les agents du Pôle Vie Scolaire et des élus de la commission «Vie Scolaire, Enfance, Jeunesse», une très bonne lecture!

Émilie Chapalain, adjointe au Maire.

À LA UNE



L'ANIMATION SUR
LE TEMPS MÉRIDIEEN



DES FLEURS À L'ÉCOLE
POUR ACCUEILLIR
LES INSECTES
POLLINISATEURS



LE BIO ET LE GOÛT
À L'HONNEUR
AU RESTAURANT
SCOLAIRE



GRAMMAGE ET NUTRITION :
DES REPAS ADAPTÉS À L'ÂGE
DES ENFANTS



MENUS
DE NOVEMBRE
ET DÉCEMBRE

RENTRÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier.

341 élèves pour l'école **Pierre et Marie Curie** :
120 maternelles et 221 élémentaires

168 élèves pour l'école **Sainte Anne** :
63 maternelles et 105 élémentaires

Tous les midis en période scolaire, les enfants inscrits au restaurant scolaire sont encadrés par le personnel communal pendant la pause méridienne, de 11h50 à 13h35. Tout au long de ce temps méridien, chaque agent accueille et accompagne les enfants sur les trajets, le service du repas au restaurant scolaire et propose et anime des activités avec les enfants.

L'ANIMATION SUR LE TEMPS MÉRIDIEN

Petit retour sur cette première période de rentrée scolaire

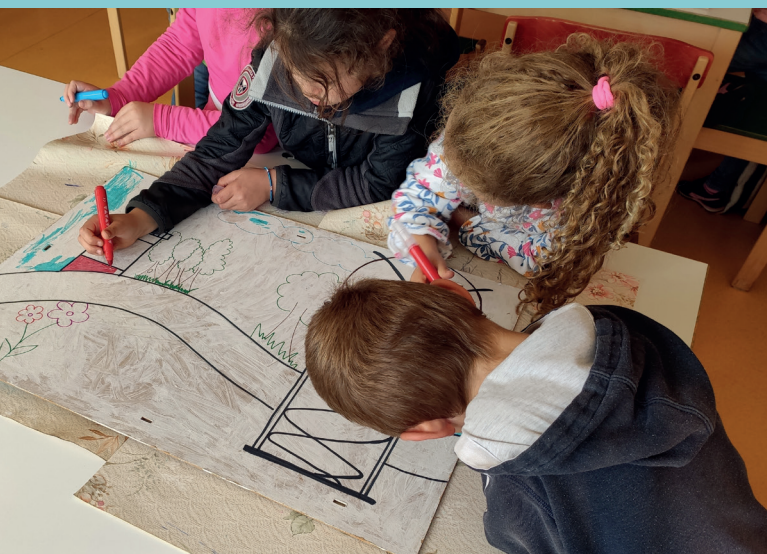


Chaque midi, les enfants peuvent selon leur choix faire une pause dans le calme ou se dépenser sur la cour. Des jeux (ballons, frisbees, jeux de société, rubans GRS, etc.) sont mis à leur disposition et des animations (activités manuelles, jeux collectifs) sont proposées par les agents communaux chargés de l'encadrement sur la cour de récréation, ou dans les salles de l'école Pierre et Marie Curie.

En septembre, sensibilisée par la semaine Européenne du Développement Durable et l'obtention du label «Territoire Bio Engagé» par la commune, l'équipe d'animation a décidé de lancer un projet de fresque engagée avec les enfants. L'objectif: aborder de façon ludique les notions de développement durable, de recyclage et de préservation de l'environnement.

Cette fresque, réalisée collectivement par les enfants de l'école Pierre et Marie Curie, représentera la commune de Cordemais, avec tout ce qui fait rêver les plus petits mais aussi les plus grands. Nous voulons aussi mobiliser les enfants – et les parents! – autour de la récupération de matériaux et intégrer la notion de recyclage dans ce futur chef d'œuvre. Dans cette optique, nous solliciterons les familles pour récupérer des bouchons en plastique, n'hésitez pas à participer!

Nous vous informons également que suite à l'assouplissement du protocole sanitaire, les enfants peuvent de nouveau se déplacer librement sur la cour, avec la suppression des zones mises en place depuis la crise sanitaire.



DES FLEURS À L'ÉCOLE POUR ACCUEILLIR LES INSECTES POLLINISATEURS




Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, les enfants de l'école Pierre et Marie Curie ont semé des jachères fleuries le long des bâtiments.



Chacune des 6 classes participantes s'est vu remettre, par Jacques CHOLLET, responsable des Espaces Verts de la commune, un mélange de sable et de graines. Chaque élève a lancé sa poignée sur la terre préalablement bêchée par les agents municipaux.

Alexia ROUSSEAU, 6ème Adjointe aux Espaces végétalisés, transition écologique et Émilie CHAPALAIN, 8ème Adjointe à la Vie scolaire, enfance jeunesse, ont supervisé les opérations et également distribué des sachets de graines aux enfants, afin que chacun puisse reproduire la même opération chez lui. Elles ont fait de même auprès des élèves de l'école Sainte-Anne. « Les enfants et les équipes pédagogiques ont beaucoup apprécié cette initiative de la municipalité. C'était un moment d'apprentissage ludique et très convivial » commente Émilie CHAPALAIN.

Les enfants ont désormais la charge de surveiller ces petits bouts de jardin et de veiller à bien les arroser si nécessaire. Ils pourront admirer le résultat de leur travail au printemps, lorsque les premières

fleurs se montreront. « En plus d'embellir l'école au printemps, cette opération permet de rappeler aux enfants l'importance des fleurs, car une jachère fleurie attire et nourrit les insectes pollinisateurs, qui tiennent une place prépondérante dans la biodiversité » rappelle Alexia ROUSSEAU. Les enfants ont rendez-vous au printemps pour découvrir tout cela...! 



LE BIO ET LE GOÛT À L'HONNEUR AU RESTAURANT SCOLAIRE

« La commune de Cordemais a obtenu le label « Territoire Bio Engagé » avec 2 épis pour la mise en valeur des produits issus de l'agriculture biologique au restaurant scolaire ! » annonce fièrement Hervé MALVAUD, responsable du restaurant scolaire « Les Hélianthes ».

Cette labellisation est décernée par INTERBIO Pays de la Loire, association interprofessionnelle bio régionale qui récompense et accompagne dans leurs efforts, les collectivités territoriales et les établissements de restauration qui atteignent les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio.

« C'est la reconnaissance de plusieurs années de travail, mais surtout le résultat d'une volonté commune avec les élus qui ont accepté, sur proposition de mon équipe, d'augmenter le budget afin que la part du Bio devienne beaucoup plus importante dans le marché public des denrées alimentaires passé cette année » explique Hervé MALVAUD.

À compter du 1er janvier 2022, la loi Egalim impose 20% de bio dans la restauration scolaire. Avec 44,8% de produits bio mis en valeur actuellement et 68% issus de circuit de proximité, Cordemais

méritait bien le niveau « 2 épis » : « nous visons désormais les 50% de Bio » informe Hervé MALVAUD. Mais cette labellisation se mérite : « les produits frais demandent beaucoup plus de préparation : épluchage, découpage... Et tout cela sans réclamer d'effectifs supplémentaires » précise-t-il. Aussi, il remercie les agents de production, Sandra BODIN, Claudine BOULBIN, Joséphine DAVID et Séverine LEBAUPIN, qui ne ménagent pas leur peine dans les cuisines.

« En plus d'agir pour l'environnement, nous apportons aux enfants une alimentation plus saine » conclut Hervé MALVAUD. Et pour le prouver, un panneau « TERRITOIRE BIO ENGAGÉ » accompagnera bientôt celui des « 3 fleurs » à l'entrée de la ville.

Une récompense qui vient compléter l'engagement des équipes à faire découvrir de nouvelles saveurs aux petits cordemaisiens. Entre les menus bio et locaux de la Semaine Européenne du Développement Durable en septembre, les petits plats de gourmets proposés durant la Semaine du Goût en octobre, ou encore le repas Breton et le menu Halloween, les scolaires de Cordemais sont allés de plaisirs en découvertes pendant ces premiers mois d'école.



GRAMMAGE ET NUTRITION: DES REPAS ADAPTÉS À L'ÂGE DES ENFANTS

Les parents se questionnant parfois à ce sujet, nous rappelons que la composition des repas et notamment la quantité servie à chaque enfant dans le cadre de la restauration collective en milieu scolaire répond à des normes très précises. Le restaurant de Cordemais suit en ce sens les recommandations de grammage GEM-RCN (référentiel restauration collective enfants – adolescents) qui permettent de calculer au plus juste la quantité de nourriture proposée à chaque enfant en fonction de son âge. Nos équipes prévoient toujours un léger surplus pour les grands gourmands... Mais pas trop! Car il s'agit tout à la fois d'éviter le gaspillage des aliments non consommés et de limiter toute dérive alimentaire génératrice de surpoids.

Enfin, comme précisé dans le règlement du restaurant scolaire, aucun enfant n'est contraint à manger, mais nos équipes invitent toujours les enfants à goûter, car proposer une alimentation de qualité, c'est aussi accompagner les plus jeunes dans la découverte de nouvelles saveurs. *ooo*



CONTACT



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Nous serions également ravis de recueillir vos impressions et vos remarques sur ce tout premier numéro de La P'tite Gazette. Toutes les familles inscrites au restaurant scolaire reçoivent ce support de communication par défaut, vous pouvez vous inscrire / désinscrire sur simple demande

**Pôle Vie Scolaire de Cordemais, 4 avenue des Quatre vents, 44360 Cordemais,
02.40.57.85.14 . responsablepvs@cordemais.fr**